

Le ministère de la Recherche et Intel promeuvent Wi-Fi

. . Ce 28 octobre, le ministère de la Recherche et des nouvelles technologies a signé avec Intel un accord de coopération d'envergure. Il s'agit de contribuer à l'installation de connexions sans fil dans les universités et les « espaces publics numériques » (EPN) en France.

« *Cet engagement commun porte entre autres sur un programme d'installation d'antennes Wi-Fi d'ici à la fin du premier semestre 2004 et en collaboration avec les fournisseurs d'accès Internet sans fil, partenaires d'Intel(...)* », explique un communiqué. L'accord prévoit, pour commencer, la mise en place d'une dizaine de points d'accès Wi-Fi sur les campus universitaires. Le premier a été inauguré ce 28 octobre, à l'université de la Sorbonne à Paris. Il est également question de mettre en place, « *dans un premier temps, des points d'accès Wi-Fi dans 15 espaces publics numériques ou EPN* ». Ensuite, si l'expérience est positive, Intel déploiera le Wi-Fi dans une centaine d'espaces publics numériques puis envisagera, avec des partenaires, une généralisation à l'ensemble de ces espaces « *pour un prix modique* ». « **Internet déclaré d'utilité tout public** » La ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré, a expliqué les objectifs de la campagne « Internet déclaré d'utilité tout public », qui sera officiellement lancée ce 30 octobre. Quelque 5 millions de dépliants seront distribués pour expliquer les usages de l'Internet et des spots radio seront diffusés sur ce thème.